

COMMUNIQUE DU SNUDI FO DU GARD

UNE REPRISE TOUJOURS AUSSI CHAOTIQUE !

UNE GESTION TOUJOURS AUSSI CATASTROPHIQUE !

Il y a trois semaines, avant la décision du président Macron de fermer les écoles et de fusionner les trois zones de vacances, nous étions dans une situation chaotique : fermetures de classes en cascade, manque de postes de remplaçants, protocole sanitaire inapplicable, gestion administrative calamiteuse...

Aujourd'hui, les écoles sont rouvertes malgré une situation sanitaire toujours aussi tendue et aucun problème n'est réglé. Le ministre persiste toujours dans son refus de répondre aux revendications des personnels.

MANQUE DE PERSONNELS

Le jour de la rentrée, la tension était à son comble dans certaines écoles où les directeurs se sont retrouvés seul à gérer la colère des parents contraints de garder leurs enfants faute de remplaçant.

Pendant ce temps, Monsieur le DASEN, qui n'avait pas jugé opportun de se déplacer lors de l'agression des collègues de l'école Jean Moulin le 15 janvier dernier à Nîmes, menait, le 26 avril, une action médiatique sur les auto-tests dans cette même école !

Et pour couronner le tout, il a annoncé l'embauche de 15 enseignants contractuels précaires sur une dotation totale de 5000 personnels au niveau national : c'est une honte !

Sachant que notre ministre a rendu 212 millions d'€ sur son budget 2020, soit un équivalent de 4200 postes, et que le SNUDI FO réclame depuis le début de la crise le recours à la liste complémentaire de fonctionnaires d'État.

PROTOCOLE SANITAIRE

La nouvelle FAQ ministérielle est arrivée, encore une fois, au dernier moment, à la veille de la rentrée du 26 avril. Le changement majeur étant la fin de la répartition des élèves en cas d'absence de l'enseignant.

Ainsi, après s'être entassés dans leur classe avec les élèves de leurs collègues absents et non remplacés, les personnels doivent désormais renvoyer les élèves chez eux ! **Cette remise en cause du droit à l'instruction n'est pas plus acceptable que la multiplication de classes bondées faute de remplaçants.**

Cette nouvelle mesure pose des questions très concrètes sur la conduite que doivent tenir les personnels si un de leur collègue n'est pas remplacé :

- Comment doivent agir les personnels si les parents d'élève ne peuvent ou ne veulent garder leurs enfants ?
- Comment expliquer à des parents en colère que leur enfant ne peut avoir accès à l'école ?
- Quid des élèves se rendant à l'école en transport en commun ?
- Comment gérer les élèves qui sont au centre ou à la garderie le matin mais dont l'enseignant est absent ?
- Que faire des élèves présents dans l'attente d'un éventuel remplaçant ?
- Que faire des élèves arrivés à l'école pendant que l'on tente de joindre les parents ou dont les parents ne sont pas joignables ?
- Comment les directeurs non déchargés vont-ils gérer leur classe et cette organisation ?
- Qu'est-il prévu pour le professeur de écoles ou l'AESH qui a un enfant dont la classe est fermée et qui est renvoyé à la maison ? Le collègue est-il placé en ASA pour pouvoir garder son enfant ?

Dans un message relayé par les circonscriptions, la DSDEN indique qu'elle va informer les écoles dès 16 heures, via l'application R-Files, de la présence d'un remplaçant pour le lendemain. Mais comme vous vous en doutez, forts de l'expérience de la gestion catastrophique du remplacement, nous avons d'ores et déjà des témoignages de directeurs qui se sont retrouvés finalement sans remplaçant malgré la notification de l'application !

Ceci soulevant de nouvelles interrogations :

Comment les directeurs non déchargés peuvent-ils consulter cette application quand ils sont en classe avec leurs élèves et ensuite gérer la communication auprès des parents en 30 minutes ?

Et pourquoi l'administration, puisque elle nous prouve qu'il est possible de nous informer de la présence ou non d'un remplaceant la veille, ne le fait-elle pas depuis la rentrée de septembre ?!

VACCINATION ET TESTS

Concernant la vaccination, les personnels de plus de 55 ans ont été informés qu'ils pouvaient se faire vacciner par un mail du secrétaire général du rectorat envoyé sur leur boîte professionnelle le 15 avril à 19h25 (!!!!!). Ils pouvaient alors s'inscrire via un lien qui devait être « actif » jusqu'au lendemain 16 avril à midi (!!!!!) afin de pouvoir se faire vacciner avant la reprise des cours. Et cerise sur le gâteau, le lien ne fonctionnait pas !!!!

Ainsi, si vous avez plus de 55 ans et que vous vouliez avoir une chance de pouvoir être vacciné avant votre retour à l'école, il fallait donc déjà consulter votre boîte professionnelle pendant vos vacances et avoir la chance de le faire au bon moment !

Concernant les auto-tests, le DASEN a annoncé la livraison d'une boîte par agent soit : 2 semaine ½ de test. Ces boîtes devraient être distribuées jusqu' à la fin de l'année. En cas de test positif l'agent doit s'isoler immédiatement et faire confirmer le résultat par un test antigénique.

Ces mesures sont largement insuffisantes et ne peuvent qu'engendrer une nouvelle fois la désorganisation dans les écoles et des tensions entre enseignants et parents d'élèves. Elles vont placer les directeurs, qui rappelons-le ne bénéficient d'aucune aide administrative statutaire, face à des difficultés insolubles.

Pour le SNUDI-FO, les personnels n'ont ni à enseigner dans des classes surchargées au mépris de leurs conditions de travail et de leur santé, ni à chasser des élèves de l'École Publique, ni à organiser la garderie au sein de l'école.

Contrairement à d'autres organisations syndicales, le SNUDI FO est une organisation ouvrière qui considère que l'école publique est une conquête sociale qu'il est hors de question de brader sur l'autel de la pandémie car tous les prétextes seront bons pour nous retirer cet acquis social majeur.

Nous en voulons pour preuve les réunions organisées en ce moment-même au ministère autour du numérique à l'école alors que, pour le SNUDI FO l'enseignement en distanciel est un non-sens qui ne peut et ne doit se substituer présentiel.

Il n'y a pas à s'adapter à la pandémie : la seule issue possible est donc le recrutement massif et immédiat d'enseignants fonctionnaires afin que les enseignants absents soient remplacés et les effectifs allégés.

Le SNUDI FO est et restera à vos côtés pour défendre vos droits : n'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin et à nous rejoindre en vous syndiquant ou re-syndiquant .



SNUDI FO du Gard

5, rue Bridaine

30000 Nîmes

04 66 67 79 99

snudi.fo.gard@gmail.com

snudi-fo30.fr

www.facebook.com/FOsebouger/